

COMMENT REpondre A CE MARCHE PUBLIC ?

1 - QUELLES PIÈCES DOIS-JE PRESENTER ?



Le dossier de réponse du candidat est constitué d'une partie **Candidature** et d'une partie **Offre**.
Pensez à bien **préparer toutes les pièces** demandées et correctement les **nommer** pour que l'acheteur puisse vérifier la complétude du dossier et obtenir les informations nécessaires à son analyse.

DOSSIER "CANDIDATURE"

	N°	Capacité économique et financière du candidat
☐	1	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
☐	2	Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.
	N°	Capacité technique et professionnelle du candidat
☐	1	Présentation de la société
☐	2	Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
☐	3	L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.
☐	4	Un certificat de qualification professionnelle établis par un organisme indépendant.
☐	5	Liste des prestations effectuées au cours des trois dernières années, pour des prestations similaires. Cette liste indique pour chaque prestation le montant, l'année et le lieu d'exécution des prestations



Le candidat peut utiliser au choix les **formulaires DC1** (lettre de candidature) et **DC2** (déclaration du candidat), ou le **DUME** disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr pour justifier la situation juridique et la capacité économique et financière de l'entreprise.

DOSSIER "OFFRE"

Dans le cadre de son offre, le candidat devra produire les documents suivants.

Si ceux-ci ne sont pas remis en français, une traduction des documents devra être jointe au dossier d'offre.

N°	Description
1	Document Unique valant Acte d'Engagement (DUAЕ) Le document doit être dûment rempli, daté et signé par la personne habilitée à engager la société.
2	Le relevé d'identité bancaire
3	Le mémoire technique et son annexe
4	L'attestation de visite en annexe correctement complétée
5	Les déclarations de sous-traitances nécessaires le cas échéant

En cas d'inexactitude des renseignements demandés, le marché sera résilié aux torts de l'attributaire. Aucun préjudice ne pourra être invoqué par l'attributaire pour l'obtention d'une quelconque indemnité.

Remise de la pièce financière au format Excel.

Les soumissionnaires auront l'obligation de déposer la DPGF au format Excel

Discordance

En cas de discordance constatée dans une offre, le soumissionnaire sera interrogé afin de confirmer le montant à prendre en compte. Aucune modification des pièces de l'administration n'est permise.

2 - OU DOIS-JE ENVOYER MON DOSSIER ?



Le dossier doit être déposé directement sur le profil acheteur : <https://marchespublics596280.fr/>



Anticipez votre dépôt et n'attendez pas le dernier jour pour soumettre votre offre !

3 - LES PRINCIPALES ECHEANCES A CONNAITRE



Date limite de remise des offres : 30 octobre 2026



Date limite pour demander des renseignements complémentaires : 4 jours calendaires avant la date limite fixée ci-dessus.



Délai de validité des offres: 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.



Visite de site:

La visite du site est obligatoire. Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux. Toutefois, le maître d'ouvrage acceptera qu'un soumissionnaire ne se présente pas à celle-ci si des justificatifs démontrant la bonne connaissance des lieux d'exécution sont apportés. Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

Il est demandé de programmer la visite de site en faisant au préalable une demande auprès du service technique si possible au plus tard 48 heures à l'avance.

4 - COMMENT SERA ANALYSEE MON OFFRE ?

Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en se fondant sur une pluralité de critères.

Les critères listés ci-dessous s'appliquent pour l'attribution du marché.

N°	Description	Pondération
	Prix des prestations	60
1	Prix	60
	<i>Ce critère sera apprécié sur la base de la proposition financière du candidat résultant de la décomposition du prix global et forfaitaire.</i>	
	Valeur technique de l'offre jugée au vu d'un mémoire technique	40
2	N°1 – Organisation, méthodologie de l'intervention avec la description détaillée des moyens humains et matériels spécifiques mis à disposition pour exécuter le marché	10
3	N°2 - Conformité des produits et fiches techniques fournies par rapport aux exigences du CCTP	10
4	N°3 - Pertinence et cohérence du planning	10
	• <i>Présentation d'un planning détaillé d'intervention en jours ouvrés</i>	
5	N°4 - L'expérience du candidat sur des chantiers similaires	5
	• <i>Expériences et références du candidat sur des opérations de même nature</i>	
6	N°5 - Démarches environnementales	5
	• <i>Matériaux utilisés / matériaux recyclés (2,5 points) • Gestion des déchets : Organisation du tri sélectif sur le chantier. Gestion, valorisation et élimination des déchets de chantier et méthodes envisagées pour assurer la propreté du chantier. (2,5 points)</i>	
Pondération totale des critères d'attribution :		100

Une certaine valeur a été attribuée à chaque critère. Sur la base de l'évaluation de tous ces critères, tenant compte de la valeur attribuée à chacun, le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse du point de vue du maître d'ouvrage.

Si une offre lui paraît anormalement basse, le maître d'ouvrage demandera au soumissionnaire d'apporter les précisions et justifications permettant de démontrer que l'offre présentée n'est pas anormalement basse, en application des articles L. 2152-5 à L. 2152-6 et R. 2152-3 à R. 2152-5 du code de la commande publique.

Si les éléments produits par le soumissionnaire ne permettent pas de justifier de manière satisfaisante le bas niveau des prix proposés ou si le soumissionnaire se trouve dans l'un des cas précisés aux articles R. 2152-4 ou R. 2152-5 du code de la commande publique, son offre est rejetée.

5 - SI JE SUIS CHOISI, QUELLES FORMALITES DOIS-JE RESPECTER ?

Au terme de la procédure, le maître d'ouvrage demandera à l'opérateur économique ou au mandataire du groupement d'opérateurs auquel il est envisagé d'attribuer le marché de lui retourner :

- Document unique valant acte d'engagement
L'acte d'engagement dûment rempli, daté et signé par la personne habilitée à engager la société.
- Les attestations d'assurance reprises dans le CCAP
- Les documents justificatifs visés aux articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le cas échéant, il sera fait application des articles R. 2143-13 et R. 2143-15 du Code de la commande publique.

Lors de la conclusion du marché et tous les 6 mois jusqu'à la fin de celui-ci, il sera demandé au titulaire du marché de fournir une attestation de vigilance afin de prouver qu'il respecte les règles applicables en matière de lutte contre le travail dissimulé.

6 - AUTRES INFORMATIONS UTILES

Une phase de négociation est-elle prévue ?

Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, le maître d'ouvrage a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

La collectivité se réserve le droit de négocier les propositions remises. Elle pourra également attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

La Ville de Neuville-en-Ferrain se réserve la possibilité de demander au candidat toute information complémentaire sur son offre susceptible d'éclairer le choix du prestataire.

ATTESTATION DE VISITE

Dossier : NT 2026-11

Objet : Réfection de l'étanchéité de la toiture du petit dojo et des vestiaires de la salle Fiévet

Procédure : consultation

Je soussigné :

représentant Ville de Neuville-en-Ferrain

atteste que :

représentant le soumissionnaire :

.....

.....

s'est rendu sur le lieu, le, afin d'apprécier tous les éléments qui lui permettront de remettre son offre pour le présent marché.

Signatures :

Pour le soumissionnaire,

Pour Ville de Neuville-en-Ferrain,

Cette attestation est à compléter et à joindre à l'offre.